

Saint-Flour → Vivre sa ville

INCLUSION ■ Douze logements vont être créés par l'ADAPEI du Cantal passage Haselünne

Une pension de famille en centre-ville

En rachetant le bâtiment communal du passage Haselünne, l'ADAPEI du Cantal va concrétiser le projet longuement mûri d'ouverture d'une pension de famille de douze logements.

Yann Baysat

« **C**ela fait depuis 2013 que nous nous positionnons sur les maisons relais. Nous en avons d'abord créé une à Aurillac, qui a été labellisée pension de famille, puis une autre à Mauriac. Le besoin était tout aussi important à Saint-Flour », explique Alain Costes, le président de l'ADAPEI (Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales) du Cantal.

« Nous faisons de l'inclusion avec les moyens adéquats »



MIXITÉ. L'ADAPEI rachète ce bâtiment pour en faire une pension accessible aux adultes handicapés comme aux personnes connaissant d'autres difficultés.

Mais ce dossier a mis du temps à aboutir. « Cela fait sept ans qu'on y travaille. On a d'abord sollicité des bailleurs sociaux, mais cela n'a pas abouti, on nous a fait des propositions déplorables. On a même hésité à acheter un terrain pour construire, en se disant que ce serait le plus simple. Après les dernières élections, nous avons expliqué notre démarche à la municipalité, qui nous a alors proposé ce bâtiment. » « Nous avons alors réuni les autres ac-

teurs du territoire, et de ce travail collectif, un vrai projet a pu aboutir », ajoute Cyril Chouvelon, directeur général adjoint de la structure.

Soit l'achat des deux tiers du bâtiment (voir ci-dessous). Pour la création de douze logements. « Ce seront des studios ou des T1, reprend ce dernier. Il y en aura six par étage, pour douze places au total. À chaque niveau, il y aura aussi un espace de vie, un bureau pour l'équipe éducative, et une lingerie. » « Et,

au rez-de-chaussée, ajoute Alain Costes, il y aura une cuisine pédagogique. Qui sera ouverte aux résidents, mais pas uniquement, pour en faire un vrai lieu de partage, de mixité sociale. »

Car là est l'essence du lieu. « On entend de plus en plus des injonctions à l'inclusion, mais l'inclusion sans moyens, cela peut-être de la maltraitance, prévient Alain Costes. Là, nous faisons de l'inclusion avec les moyens adéquats. Car ces locaux serviront à des adultes handicapés, mais pas seulement,

il sera ouvert à toute personne ayant des revenus bas, et ayant connu des accidents de parcours, sous réserve de l'acceptation par une commission. Il y aura donc un mélange des publics, dans un lieu qui offre toutes les commodités. Car les bénéficiaires seront proches des commerces, mais aussi des lieux culturels, comme des différents services sociaux qui peuvent les accompagner. » À commencer par deux travailleurs sociaux, un à temps plein et un apprenti, qui seront présents sur place

pour les encadrer.

Une offre de logement transitoire, « car l'idée est d'amener des personnes vers l'autonomie, de faire un test. Si ça marche, elles peuvent ensuite prendre un appartement, sinon, pour les adultes handicapés, ils peuvent toujours retourner en foyer. » Qui « élargit la palette d'offre sur Saint-Flour, pour l'instant il n'y avait que de l'hébergement, pas de logement », apprécie Régis Grimal, directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations. Et qui « renforce l'attractivité du centre-ville de Saint-Flour », ajoute le maire, Philippe Delort. « Cela va créer des emplois, amener une nouvelle population dans le centre, c'est un beau projet ». Qui permet aussi à la municipalité de se séparer, pour 442.750 €, d'un bâtiment qui aurait nécessité de sérieux travaux, depuis la toiture jusqu'à l'intérieur. L'ADAPEI investira d'ailleurs, vente comprise, 2 millions d'euros pour réaliser ce projet, qui devrait être terminé d'ici deux ans. ■

Cantine, troisième âge... des réorganisations à venir

La vente de ce bâtiment municipal implique certains changements à venir, et autant d'inquiétudes, voire d'oppositions, chez ses usagers actuels, parents d'élèves, membres du club du troisième âge ou du CdMDT. « Mais on va trouver des solutions, en concertation », avance le maire de Saint-Flour, Philippe Delort.

Et ce qui concerne la cantine d'Hugo-Vialatte, « il faut d'abord préciser que l'école ne perd pas un mètre carré », explique le maire. Car l'aile du bâtiment où sont situés des bureaux de l'éco-

le (au premier étage) et la salle de cantine (au rez-de-chaussée) restera propriété de la municipalité. « Le seul changement concernera une partie des élèves, ils sont 20 à 24, qui prennent le repas avec le club du troisième âge, non sans certaines difficultés d'ailleurs... Ces élèves déjeuneront dans les locaux de l'école, là où est située la garderie. »

La salle de restauration du club du troisième âge est, elle, vendue à l'ADAPEI. Ce qui implique un changement au ni-

veau de la confection des repas. « Jusqu'ici, reprend Philippe Delort, il s'agissait d'un des trois restaurants du CCAS. Mais il y avait d'importants travaux à mener. Il va donc y avoir une réorganisation du service, les repas seront cuisinés dans les deux autres restaurants. »

Le club Rencontre et entraide va donc changer d'endroit pour le déjeuner. Ce qui n'est pas du goût de ses membres, qui ont envoyé une lettre ouverte aux élus. Philippe Delort se veut, lui,

rassurant : « On a huit mois pour trouver une solution, et on va la trouver, puisque nous avons déjà plusieurs pistes. Ce service correspond à un vrai besoin, qui réunit quotidiennement trente à trente-cinq personnes. Je comprends qu'il y ait une certaine réticence, puisque tout changement réclame une adaptation, mais nous allons, en concertation, trouver la bonne solution, en centre-ville. Comme nous le ferons aussi pour le CdMDT, qui utilise aussi le bâtiment. » ■

➔ **Alizé pressing racheté.** Autre investissement de l'ADAPEI sur Saint-Flour : l'association a racheté le pressing Alizé, afin d'en pérenniser l'activité tout en faisant un atelier pour son Esat.